

VILLE DE LOON-PLAGE
Département du Nord – Arrondissement de Dunkerque
EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance 17 décembre 2018, 19 heure 30

Date de convocation :	10 décembre 2018
Date d'affichage :	10 décembre 2018
Nombre de conseillers en exercice :	28
Présents :	20
Procurations :	7
Absents excusés :	7
Absents non excusés :	1

Sous la présidence de Monsieur Eric ROMMEL, maire de LOON-PLAGE, le Conseil Municipal s'est réuni aux dates et heures indiquées ci-dessus.

Secrétaire de séance : Madame Clara ELLEBOODE.

Etaient Présents :

Monsieur Éric ROMMEL, Monsieur Vincent JEANNEKIN, Madame Christine LAFFONT, Monsieur François ROSSEEL, Madame Clélie KLEINPOORT, Madame Sandrine MILLIOT, Monsieur Patrice MILLIOT, Monsieur Jean-Marie LIVOURY, Madame Annie VANSTEENKESTE, Monsieur Jean-Luc WOUSSEN, Monsieur Claude PANTIERS, Monsieur Xavier MYSOET, Madame Pascale DEMEY, Madame Fabienne VANBAELINGHEM, Madame Catherine COLOOS, Monsieur CAMPAGNE Jean-Pierre, , Madame Laetitia VERHAGE, , Madame Sarah LIMOUSIN, Madame Clara ELLEBOODE, Madame Marie-Noëlle CALCOEN.

Absents excusés et représentés par pouvoir :

Madame Isabelle FERNANDEZ, représentée par Monsieur Jean-Luc WOUSSEN.
Monsieur Johann CARON, représenté par Monsieur François ROSSEEL.
Madame Marie-Astrid FOLEY, représentée par Madame Clélie KLEINPOORT.
Madame Sophie DECLERCQ, représentée par Madame Sandrine MILLIOT.
Monsieur Jean-François MORALES, représenté par Monsieur Patrice MILLIOT.
Monsieur Philippe KOBUSZINSKI, représenté par Monsieur Vincent JEANNEKIN.
Monsieur Jérôme WILLEMANN représenté par Monsieur Jean-Marie LIVOURY.

Absent non excusé :

Madame Sophie LEMOINE.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE



Déroutement de la séance du Conseil Municipal
du Lundi 17 Décembre 2018

Monsieur le Maire : Il est 19h30 et je vais demander à Clara ELLEBOODE de faire l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci Clara. Le quorum étant atteint nous allons pouvoir aborder ce Conseil Municipal, avec dans un premier temps, l'approbation du compte-rendu du dernier Conseil Municipal. Y a-t-il eu des remarques, par rapport à ce dernier Conseil ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Ensuite, vous avez aussi reçu le compte-rendu des décisions qui ont été prises depuis le dernier Conseil Municipal. Y a-t-il des remarques à faire sur ces décisions ? Pas de remarque. Adopté à l'unanimité. Nous allons maintenant aborder le chapitre des Affaires Financières, qui est très important ce soir. Nous allons commencer par le Budget Primitif pour l'année 2019, et je donne tout de suite la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

1. Budget Primitif pour l'année 2019

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques à faire sur cette délibération ? Je voudrai d'abord remercier Sandrine et toute l'équipe qui a travaillé avec elle pour réaliser ce BP. Bon, c'est un prolongement du rapport d'orientations budgétaires que nous avons réalisé la dernière fois. Comme vous le voyez, malgré des recettes supplémentaires, nous avons décidé de maintenir les coûts de fonctionnements, pour pouvoir vraiment injecter pratiquement tout l'argent supplémentaire dans l'investissement. On maintient donc les coûts de fonctionnements et on valorise l'investissement, pour justement offrir toujours de plus en plus de services et de plus en plus de qualité pour la population. Une dette qui baisse toujours, parce qu'en 2019, il n'y aura pas d'emprunt, encore une fois. Et pas de hausse des taux non plus. On le dit tout de suite, même si ce n'est pas ce soir que nous le déciderons, pas d'augmentation des taux au niveau communal, même si les bases sont revalorisées à chaque fois. Pas d'emprunt, une dette qui baisse toujours, 1.39, c'est vraiment un coefficient tout à fait remarquable. Je ne vous renvoie pas sur les collectivités qui sont autour de nous. Nous, nous avons cette chance-là, d'avoir vraiment une marge de manœuvre intéressante, et le jour où nous déciderons d'emprunter ça sera pour une raison de gestion plutôt que pour une raison de besoins. Donc voilà, merci pour ce budget, et merci à toutes les équipes qui ont permis de le sortir, comme tous les ans avant la fin de l'année, pour un budget qui va donc nous permettre de lancer dès 2019 de gros travaux. Le point suivant est l'actualisation des tarifs communaux, et je vais laisser la parole à Madame Christine LAFFONT.

2. Actualisation des tarifs communaux

Madame Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Christine. Il y a des remarques à faire sur cette délibération ? Comme le disait Christine, ça n'arrive pas souvent. Par exemple, pour le nettoyage de la salle, c'est arrivé une fois en 2018. On réclame un nettoyage parce que les gens sont vraiment partis en laissant une salle dans un état lamentable, et pour que les services demandent ce remboursement, c'est que c'était vraiment une salle sale. Et pour tout ce qui est vaisselle, c'est rare aussi que nous ayons des soucis, mais là c'est vrai qu'avec les deux tables toutes neuves, ils ont posé des plats chauds dessus... Là, au moins, ce sera écrit sur le règlement et ils sauront qu'ils doivent payer. Merci Christine, adoptée à l'unanimité.

La troisième délibération concerne l'octroi des subventions aux associations pour l'année 2019, et je vais laisser la parole à Monsieur Vincent JEANNEKIN.

3. Octroi des subventions aux associations pour l'année 2019

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire. Avant de vous donner lecture de toutes ces subventions qui vont être attribuées à nos associations dans diverses délégations, je voulais remercier mes collègues élus et les services qui ont travaillé là-dessus. Et comme l'a dit ma chère collègue, en préambule, c'est une augmentation de 2,4% pour l'année.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? C'est vrai qu'elles sont gâtées nos associations, mais on a les moyens, donc je ne vois pas pourquoi on s'en empêcherait. D'ailleurs, nous allons passer maintenant une série de subventions de fonctionnements. Comme Vincent le disait, pour les associations qui touchent plus de 23.000 € de subventions, on est obligé, dans le cadre de la transparence, de les détailler. Donc, on va le faire maintenant. Je demande à mes collègues, comme une grosse partie de la délibération est toujours la même, de prendre seulement la partie qui intéresse tout le monde ici, c'est-à-dire, le montant de la subvention. Seul Monsieur Jean-Marie LIVOURY va lire la première subvention en entier, pour rappeler tout ça. Et les autres, parleront pour leur association. Adoptée à l'unanimité. On va passer au point numéro 4, la subvention au « Football Club de Loon-Plage » et c'est Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui nous présente cette délibération.

4. Subvention de fonctionnement 2019 pour l'association « Football Club de Loon-Plage »

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Des remarques ? Pas de remarque. Adoptée à l'unanimité. La subvention pour l'association « Tennis Club de Loon-Plage », là c'est Monsieur Vincent JEANNEKIN qui va nous présenter la délibération.

5. Subvention de fonctionnement 2019 pour l'association « Tennis Club de Loon-Plage »

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Vincent. Des remarques ? Non. Adoptée à l'unanimité. Monsieur Jean-Marie LIVOURY va nous présenter la subvention pour l'association « Arts Martiaux Loonais ».

6. Subvention de fonctionnement 2019 pour l'association « Arts Martiaux Loonais »

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Des remarques ? Adoptée à l'unanimité. Nous allons passer maintenant à la subvention à l' « ASLP Basket ». Et je donne la parole à Madame Catherine COLOSS.

7. Subvention de fonctionnement 2019 pour l'association « ASLP Basket »

Madame Catherine COLOSS : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Catherine. Des remarques à faire ? Adoptée à l'unanimité. Quand vous regardez, rien que ces quatre associations, le Basket c'est 250 adhérents, le Judo un peu plus de 100, le Tennis 150 aussi, et le Football un peu plus de 500. Près de 1.000 personnes qui gravitent autour de ça, et bien souvent, ils font rarement deux sports à la fois, donc c'est vraiment des subventions qui font vivre beaucoup de gens. De plus, on a de la chance, à Loon-Plage d'avoir de bons résultats. On va sortir un peu du sport, pour une subvention de fonctionnement 2019

pour l'association « Amicale du personnel de la ville de Loon-Plage » et je donne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

8. Subvention de fonctionnement pour l'association « Amicale du personnel de la ville de Loon-Plage »

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Des remarques à faire ? Pas de remarque. Adoptée à l'unanimité. Je vais maintenant laisser la parole à Madame Clélie KLEINPOORT, pour la subvention de fonctionnement 2019 versée au CCAS.

9. Subvention de fonctionnement 2019 pour le Centre Communal d'Action Sociale

Madame Clélie KLEINPOORT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Je tiens à signaler aussi que dans ce cas-là, le Président, le Vice-Président et les Administrateurs ne prennent pas part au vote.

Monsieur le Maire : Merci, Clélie. Pour les autres, y a-t-il des remarques ? Pas de remarque. Adoptée à l'unanimité. Ensuite, nous avons une demande de subvention de fonctionnement 2019 pour l'association « WELLOUEJ » et c'est Madame Clara ELLEBOODE qui va nous présenter cette délibération.

10. Subvention de fonctionnement 2019 pour l'association « WELLOUEJ »

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Clara. Des remarques à faire sur cette délibération ? J'ai vu les résultats de fréquentation du musée, j'étais un peu surpris, parce qu'ils sont très bons. Ca me surprend parce que j'ai vu des fréquentations d'autres musées subventionnées, et nous, on nous a dit que c'était un petit musée et que ça ne valait pas le coup de le subventionner. Et, on fait beaucoup plus de fréquentations qu'eux, donc ça me fait assez plaisir. Adoptée à l'unanimité. Nous allons parler maintenant de la subvention de fonctionnement 2019 du Centre Socio-Culturel, et c'est Madame Annie VANSTEENKESTE qui va nous présenter cette délibération.

11. Subvention de fonctionnement 2019 du Centre Socio-Culturel

Madame Annie VANSTEENKESTE : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Annie. Tu as fourché sur 1 101 500 €, c'est vrai que c'est beaucoup. Je le rappelle, les administrateurs du Centre, vous n'avez pas le droit de prendre part au vote. Êtes-vous d'accord pour cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Nous allons passer maintenant à la délibération suivante qui est une convention entre la ville et l'Office Central de la Coopération à l'École pour le versement des subventions aux coopératives scolaires, et c'est Madame Sarah LIMOUSIN qui va nous présenter cette délibération.

12. Convention entre la ville et l'Office Central de la Coopération à l'École pour le versement des subventions aux coopératives scolaires

Madame Sarah LIMOUSIN : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sarah. Des remarques à faire sur cette délibération ? Je vous en remercie. Adoptée à l'unanimité. La délibération suivante est le réaménagement de deux contrats de prêt de l'organisme Habitat des Hauts de France, auxquels la Commune a souscrit des garanties d'emprunt, et je donne la parole à Madame Clélie KLEINPOORT.

13. Réaménagement de deux contrats de prêt de l'organisme Habitat des Hauts de France auxquels la Commune a souscrit des garanties d'emprunt

Madame Clélie KLEINPOORT : Merci, Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Clélie. C'est très simple, je pense que vous avez tous compris. Pas de remarque à faire sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. La délibération suivante concerne le partenariat des structures privées et publiques pour la 18^{ème} édition du Festival HET Lindeboom, et je laisse la parole à Madame Christine LAFFONT.

14. 18^{ème} édition du Festival Het Lindeboom - Partenariat des entreprises privées et publiques

Madame Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Christine. Des remarques à faire ? Adoptée à l'unanimité. Le point suivant, est la participation de la Ville au fonctionnement du SIVOM des

Rives de l'Aa et de la Colme, et je laisse la parole à Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE.

15. Participation financière communale 2019 au fonctionnement du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Pierre. Des remarques à faire? Adoptée à l'unanimité. Nous allons maintenant avoir une demande d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE au niveau de la dotation de solidarité communautaire pour la gratuité des transports pour nos élèves, et je laisse la parole à Monsieur Jean-Luc WOUSSEN.

16. Demande prévisionnelle d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE au titre de la dotation de solidarité communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogiques pour l'année 2018

Monsieur Jean-Luc WOUSSEN : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Luc. Des remarques à faire sur cette délibération? Adoptée à l'unanimité. Je dois vous présenter la délibération suivante qui est la constitution d'une provision pour risque et charge.

17. Constitution d'une provision pour risque et charge

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse.

Y a-t-il des remarques à faire sur cette délibération? Adoptée à l'unanimité. Maintenant, nous allons changer de chapitre. Nous quittons le chapitre Financier pour passer au chapitre Foncier, pour une délibération qui concerne une enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux du Port Ouest n° 18 ; 20 et 22, et je donne la parole à Monsieur Claude PANTIERS.

18. Délibération pour procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de chemins ruraux du Port Ouest n° 18 ; 20 et 22

Monsieur Claude PANTIERS : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Claude. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Le chapitre suivant est Administration Générale, avec le point 19 qui est la signature d'une convention pour la mise à disposition du service commun des archives au Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération, et je laisse la parole à Monsieur Jean-Marie LIVOURY.

19. Signature d'une convention pour la mise à disposition du service commun des archives - Centre de la Mémoire Urbaine d'Agglomération

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. La suivante concerne la reconnaissance de l'intérêt communautaire du Centre d'Interprétation Art et Culture et adoption des rapports de la CLECT, et c'est Madame Christine LAFFONT qui va nous présenter cette délibération.

20. Reconnaissance de l'intérêt communautaire du Centre d'Interprétation Art et Culture et adoption des rapports de la CLECT

Madame Christine LAFFONT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Christine.

Y a-t-il des remarques à faire sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Nous allons maintenant passer à une délibération qui engage la Ville de Loon-Plage comme partenaire du PACET, et c'est Monsieur Jean-Marie LIVOURY qui va nous expliquer ce que c'est.

21. Délibération engageant la ville de Loon-Plage comme partenaire du PACET

Monsieur Jean-Marie LIVOURY : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Marie. Vous êtes d'accord avec ça ? Adoptée à l'unanimité. Maintenant, nous allons passer au chapitre Personnel avec la modulation du régime indemnitaire, et je laisse la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

22. Modulation du régime indemnitaire

Madame Sandrine MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Sandrine. Je dois préciser quelque chose. Ce n'est pas tout l'IFSE qui serait réduit mais simplement les 92 € supplémentaires dont nous avons parlés la dernière fois, et qui correspondent à la modulation de la quotité horaire de la Ville. Donc, les 2 heures 30 supplémentaires par semaine, que nous avons souhaité ne verser qu'aux personnes qui étaient présentes. Mais, il fallait le mettre sur l'IFSE, c'est pour ça, que ça peut aller jusqu'à 92 €. C'est ok pour cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Sinon, il y en a vraiment qui auraient eu très très peur, après cette délibération si ça avait concerné tout l'IFSE. Merci Sandrine, nous allons passer à la délibération suivante, la 23, toujours dans le chapitre du Personnel, avec le recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité, et je laisse la parole à Monsieur Vincent JEANNEKIN.

23. Recrutement d'agents en contrat à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Vincent. Des remarques à faire sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Nous allons passer maintenant au chapitre Économie, Tourisme et Commerce, avec l'ouverture dominicale des commerces pour 2019, et je laisse la parole à Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE.

24. Ouvertures dominicales des commerces pour 2019

Monsieur Jean-Pierre CAMPAGNE : Merci, Monsieur le Maire.

Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Jean-Pierre. Des remarques à faire sur cette délibération ? Alors, je précise quand même, c'est que nous avons été sollicités, ce n'était pas la première fois, par les commerçants, pour ouvrir un peu plus souvent le dimanche.

Nous avons donc, demandé au président de l'UCALE, si les commerçants, au moins adhérents de l'UCALE, étaient d'accord. On a obtenu leur aval et c'est simplement pour ça que nous passons cette délibération, s'ils n'avaient pas été d'accord nous ne l'aurions pas fait. Adoptée à l'unanimité.

25. Partenariat entre l'Office de Tourisme et des Congrès Communautaire avec la Ville de Loon-Plage à la Maison de la Nature au sein du Parc Galamé

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci, Monsieur le Maire.
Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci, Patrice. Est-ce que vous êtes d'accord sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses.

La séance est close.

Eric ROMMEL
Maire de LOON-PLAGE



